

# LE SERVICE CIVIQUE DANS LE SPORT

## C'EST...


des volontaires âgés de 16 à 25 ans,  
sans conditions de diplôme.



Ils donnent de leur temps et de leur  
énergie au service d'une structure  
(association, collectivité territoriale,...).



L' ASP (Agence de Services et de  
Paiement) verse une indemnité au  
volontaire de 467.34€\* par mois pour  
le compte de l'État.



Le volontaire signe un contrat  
d'engagement de Service Civique  
d'une durée de 6 à 12 mois pour une  
mission d'au moins 24h par semaine.

## LE RÔLE DU TUTEUR



Administratif



Être à l'écoute




Observation



Formation



Accompagnateur  
du projet d'avenir



La structure d'accueil doit être agréée  
par la DRJSCS ou s'appuyer sur  
l'intermédiation. Elle a l'obligation de verser  
une aide en nature ou en espèces d'un  
montant mensuel minimum de 106.31€\*  
correspondant aux frais exposés  
pendant la mission (frais de nourriture ou  
de transports pour se rendre sur le lieu  
de la mission).

\* Indemnités au 18/06/2015 susceptibles d'évoluer.

## CE N'EST PAS...

Un salarié, un stagiaire, un emploi rémunéré, un éducateur sportif...

Pour plus d'informations sur le Service Civique :  
[www.service-civique.gouv.fr](http://www.service-civique.gouv.fr)

# LE CDOS INTERMÉDIATEUR

Le Comité Départemental Olympique et Sportif s'engage dans l'intermédiation. Le CDOS a pour objectif de faciliter les démarches administratives et permettre à des associations du département d'accueillir **des volontaires sur des missions d'intérêt général**. Cette solution est complémentaire à l'agrément direct que peut solliciter une association auprès de la DRJSCS.

«Volontaires de 18-25 ans»

## QUELS SONT LES AVANTAGES POUR LES ASSOCIATIONS SPORTIVES ?



Toutes les demandes administratives sont gérées par le CDOS :

- Montage du dossier de demande d'agrément,
- Élaboration du contrat,
- Inscription à ELISA,
- Rédaction des missions,
- Suivi des volontaires,
- Bilan de fin du Service Civique.



Informations sur les temps de formation des tuteurs et des volontaires :

- Formation du tuteur référent des associations,
- PSC 1,
- Formations civiques et citoyennes,
- Autres formations en fonction de la demande et du projet d'avenir du volontaire.



Suivi des volontaires par le CDOS :

- Aide à la définition du projet d'avenir,
- Suivi et accompagnement dans la démarche.

## QUELLE EST LA RELATION ENTRE LE CDOS ET LE TUTEUR DE L'ASSOCIATION ?



Temps de rencontre entre le CDOS et le tuteur de l'association pour :

- Définir les missions du volontaire,
- Préparer la venue du volontaire,
- Vérifier si la mission est dans l'esprit du Service Civique,
- Participer à la formation de tuteur.



- Apporter des réponses aux interrogations du tuteur associatif,
- Donner des ressources nécessaires pour apporter une aide à l'accompagnement du volontaire,
- Suivre le jeune pendant sa mission.



Relater l'engagement du volontaire lors de sa mission :

- Comportement,
- Ponctualité et assiduité,
- Implication et motivation.

# LES MISSIONS

Les associations sportives peuvent accueillir un Service Civique dans le cadre de 4 thématiques (retrouvez ci-dessous quelques missions données à titre indicatif).

## Sport et Eco-Attitude

Exemples :

- Elaborer des outils et des moyens d'information,
- Créer des occasions pour «sensibiliser et informer» les différents publics,
- Sensibiliser aux éco gestes,
- Aider à la mise en place d'un système de covoiturage ou d'utilisation des transports collectifs.

## Sport Insertion et Solidaire

Exemples :

- Encourager la mixité valides/ personnes en situation de handicap,
- Renforcer la dimension solidaire du sport,
- Participer à l'élaboration de l'accueil enfants/parents,
- Aider à l'organisation des déplacements des publics isolés en milieu urbain et rural.

## Ambassadeurs du sport & incivilités

Exemples :

- Prévention des incivilités,
- Mettre en place des temps de prévention,
- Être présent sur les terrains de sport,
- Observer les comportements déviants.

## Sport et Santé

Exemples :

- Promouvoir la pratique d'Activité Physique et Sportive pour la santé,
- Accompagner la découverte d'Activité Physique et Sportive,
- Création d'outils, diffusion d'informations et enquête,
- Lutter contre la sédentarité.

La mission sera adaptée en fonction du projet de l'association.

# CONSTRUISEZ VOTRE MISSION DE SERVICE CIVIQUE

## TITRE DE LA MISSION

## DESCRIPTIF DE LA MISSION

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

## PÉRIODE DE LA MISSION

Date de début : \_\_\_\_\_

Durée :  6 mois  7 mois  8 mois  9 mois  10 mois

## THÉMATIQUE

Sport et Eco-Attitude

Sport Insertion et Solidaire

Ambassadeurs du  
sport & incivilité

Sport et Santé

Pour plus d'informations sur l'intermédiation :  
<http://poitoucharentes.franceolympique.com>



Thierry BORDAS  
thierrybordas@franceolympique.com  
Tél : 05 45 25 30 48



Stéphanie JALLAIS  
Estelle SEGUIN  
cdos.17@franceolympique.com  
Tél : 05 46 97 26 93



Joël PIGEAU  
joel.pigeau@franceolympique.com  
Tél : 05 49 06 61 10



Sébastien CHAUVET  
sebastienchauvet@franceolympique.com  
Tél : 05 86 28 00 10